



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 juin 2019

### **EOLIEN EN MER : TOUS LES ACTEURS DE LA FILIÈRE MOBILISÉS POUR REpondre AUX ANNONCES DU GOUVERNEMENT**

Le Premier ministre, Edouard PHILIPPE, a annoncé, dans son discours de politique générale, mercredi dernier, l'augmentation de la part attribuée à l'éolien en mer dans le mix énergétique du pays pour les dix prochaines années. Le Ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, François de RUGY, a confirmé cette ambition lors de son déplacement à Saint-Nazaire, vendredi dernier, au moment de l'annonce du lauréat de l'appel d'offres pour un nouveau parc éolien en mer au large de Dunkerque.

Tous les acteurs de la filière se mobilisent, dès aujourd'hui, pour répondre à cette décision très attendue du gouvernement. A travers une campagne de communication, mercredi 19 juin, dans la presse nationale et régionale, ils rappellent les atouts de l'éolien en mer : une énergie propre et abondante au large de nos côtes, une technologie fiable et éprouvée, une énergie dont la compétitivité vient d'être démontrée en France avec l'appel d'offres de Dunkerque dont les éoliennes produiront une électricité à moins de 45 €/MWh, une filière industrielle performante, innovante et créatrice d'emplois sur les façades littorales, mais aussi dans l'ensemble du territoire français.

*« Grâce aux engagements de l'Etat, l'éolien en mer va jouer un rôle croissant dans la production d'énergie de notre pays. Disponible en abondance au large des côtes françaises, cette énergie renouvelable, bon marché, qui alimente déjà des millions d'Européens en électricité, représente un formidable atout pour lutter contre le changement climatique, respecter nos engagements de réduction de nos émissions de carbone tout en donnant un souffle nouveau à nos secteurs industriels »,* déclare Jean-Louis BAL, Président du Syndicat des énergies renouvelables

*« L'éolien en mer ce sont avant tout des projets de territoire qui ont déjà créé de nombreux emplois et vont continuer à en créer. Depuis plusieurs années, la France travaille à redynamiser son tissu industriel, avec l'éolien en mer c'est désormais une réalité concrète. La filière éolienne montre une fois de plus qu'elle est l'illustration de la formule penser global agir local »* ajoute Olivier PEROT, Président de France énergie éolienne.

#### **Contacts presse**

**FEE** : Mattias Vandebulcke – [mattias.vandebulcke@fee.asso.fr](mailto:mattias.vandebulcke@fee.asso.fr) – 01.42.60.07.41

**SER** : Françoise JOUET - [francoise.jouet@enr.fr](mailto:francoise.jouet@enr.fr) 01 48 78 05 60 / 06 45 33 57 47

**France Energie Eolienne** (FEE) représente, promeut et défend l'énergie éolienne, terrestre et en mer, en France. L'association rassemble plus de 300 membres, professionnels de la filière éolienne en France, qui ont construit plus de 90% des turbines installées sur le territoire français et en exploitent plus de 85%.

Pour suivre la FEE : [www.fee.asso.fr](http://www.fee.asso.fr) – twitter : @feeasso – LinkedIn : France Energie Eolienne

**Le Syndicat des énergies renouvelables** regroupe 360 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 100 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse (FBE), bois, biocarburants, biogaz, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque (SOLER), solaire thermique et thermodynamique.

Pour suivre le SER : [www.enr.fr](http://www.enr.fr) - twitter : @ser\_enr - LinkedIn : Syndicat des énergies renouvelables